

ASSAINISSEMENT

La Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises exerce la compétence assainissement individuel depuis 2005, l'assainissement collectif est venu compléter cette compétence en 2018. Cette thématique s'inscrit dans la préservation des milieux aquatiques.

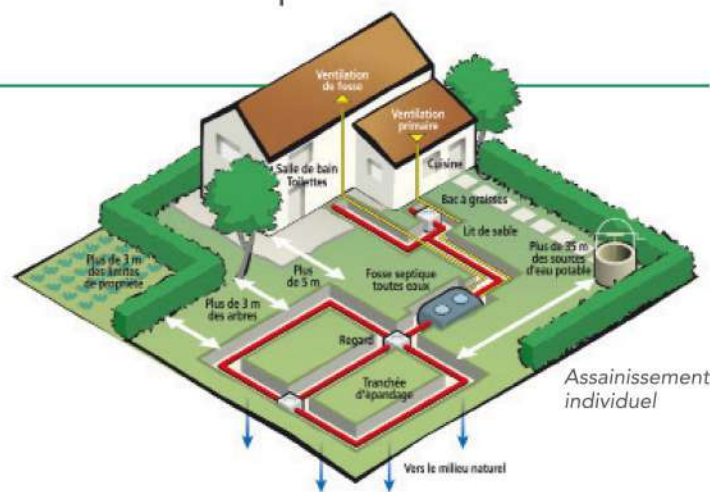
L'assainissement comprend :

- La collecte des eaux usées
- Le traitement des eaux usées (épuration)
- Le rejet au milieu naturel

Les eaux usées désignent :

- les eaux vannes provenant des toilettes,
- les eaux grises provenant du lavabo, de la cuisine, du lave-linge...

Elles doivent être traitées avant rejet dans le milieu naturel pour prévenir les risques de pollution.



QUELQUES CHIFFRES



600 contrôles annuels de bon fonctionnement



≈ **350** entretiens par an



10 stations d'épuration (STEP) dont 4 avec traitement par filtres de roseaux

2 systèmes d'assainissement sont présents sur les Crêtes Préardennaises :

- L'assainissement collectif qui renvoie les eaux usées vers une stations d'épuration, pour les traiter. Sont concernées les communes d'Attigny, de Novion-Porcien, de Poix-Terron, de Signy-l'Abbaye, de Thin-le-Moutier, de Vendresse, de Warnécourt/Évigny, de Lucquy/Coucy, de Launois-sur-Vence et de Boulzicourt.
- Sur les autres communes, leurs eaux usées sont traitées par un assainissement individuel dimensionné en fonction des caractéristiques de l'habitation et de la parcelle.

CONTRÔLES - ENTRETIENS - MAINTENANCE

Cette compétence est gérée en direct par la Communauté de Communes (pas de délégation à un privé).

Assainissement individuel :

le **SPANC des Crêtes** (Service Public d'Assainissement Non Collectif) est chargé de vérifier le bon fonctionnement du dispositif. En cas d'installation de nouvelle filière, le **SPANC** conseille dans le choix du dispositif le mieux adapté à l'habitation et à la composition du foyer. Il assure ensuite un contrôle lors des travaux.

Dans le cas d'une vente d'une habitation raccordée à un assainissement individuel, le **SPANC** établit un rapport sur l'état de l'installation. En cas de non-conformité, le nouveau propriétaire dispose d'un délai d'un an pour réaliser les travaux de mise aux normes. Le **SPANC** propose également l'entretien des filières individuelles.

Assainissement collectif :

- Entretien et gestion des stations d'épuration.
- Gestion des boues issues des systèmes de traitement.
- Entretien des pompes pour l'acheminement des eaux usées vers les STEP.
- Service d'astreinte.



ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

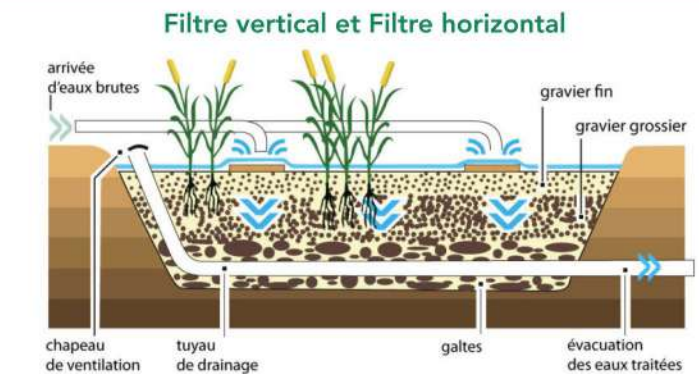
- **Cette compétence**, au delà de son caractère très technique, joue un rôle essentiel dans la préservation de la qualité de l'eau des milieux aquatiques et de la faune et de la flore environnante.

Des filières défectueuses peuvent avoir des conséquences importantes pour la santé de l'homme.

- **Filtres plantés de roseaux** : Boulzicourt, Launois sur Vence, Lucquy/Coucy, Novion-Porcien, Vendresse, Thin le Moutier, Warnécourt/Évigny.



Filtres plantés N-1



Filtres plantés N

LES PRINCIPALES RÉALISATIONS 2020 - 2026

- **Création de réseau d'assainissement collectif et station d'épuration** à Launois sur Vence et Lucquy/Coucy.
- **Diagnostic du réseau d'assainissement** de Signy-l'Abbaye.
- **Lancement du marché d'assainissement collectif** sur la commune de Boulzicourt.
- **Contrôle de conception et de réalisation** dans le cadre de construction ou de rénovation d'habitations.

LES PROJETS

- **Construction du réseau d'assainissement collectif** sur la commune de Boulzicourt.
- **Diagnostic du réseau d'assainissement collectif** à Poix-Terron et traitement.
- **Rénovation de réseaux d'assainissement collectifs** de Signy-l'Abbaye.
- **Révision de zonages.**

Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises

Rue de la Prairie
08430 POIX-TERRON

03 24 35 22 22
communaute@lescretes.fr

www.cretespreardennaises.fr

